

Communiqué de presse du 7 septembre 2015

Les 30 ans de Mutuelle Valaisanne de Prévoyance Trois décennies au service des entreprises valaisannes

Fondée en 1985 par la caisse-maladie Mutuelle Valaisanne ainsi que la Banque Cantonale du Valais et la Caisse d'Épargne du Valais, la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance figure parmi les institutions de prévoyance professionnelle les plus attractives présentes en Valais. Les derniers chiffres publiés au 31.07.2015 témoignent de cette performance. Administrée par le Groupe Mutuel, la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance représente 30 ans d'expérience et de savoir-faire dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Présidée par Madame Karin Perraudin, la célébration de cet anniversaire s'est tenue aujourd'hui à Martigny en présence de nombreux clients et partenaires fidèles ainsi que de représentants du monde politique et associatif. Les invités ont entendu une conférence présentée par Monsieur Bernard Rüeger, vice-président au sein du Comité directeur d'économiesuisse, sur le thème «Euro faible, entrepreneurs forts».

Issue, en 1985, d'une collaboration inédite à l'époque entre la Mutuelle Valaisanne, caisse-maladie, et les deux principaux établissements bancaires du canton, la Banque Cantonale du Valais et la Caisse d'Épargne du Valais, la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance a pleinement su répondre aux attentes des entreprises valaisannes et de ses assurés. Dans ce partenariat, la Mutuelle Valaisanne (plus tard, Groupe Mutuel, fondé en 1993) se sont rapidement positionnés comme des spécialistes du domaine et se sont vus confier l'administration de cette institution de prévoyance dédiée à l'économie valaisanne.

Une politique en faveur des assurés: 5% de rémunération des avoirs vieillesse en 2015

Pour la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance l'exercice 2014 a été couronné de succès, ce dont profitent les assurés, au travers d'une majoration de 3,25% du taux d'intérêt LPP. Ajoutée au taux minimal de 1,75%, cette action porte l'intérêt crédité sur les parties obligatoire et sur-obligatoire des avoirs de vieillesse à un total de 5% pour 2015.

Anniversaire célébré à Martigny en présence de nombreuses personnalités

Afin de marquer ce 30^e anniversaire en présence des clients fidèles ainsi que des représentants de l'économie et du monde politique valaisans, la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance a organisé une conférence sur le thème «Euro faible, entrepreneurs forts» présentée par M. Bernard Rüeger. L'entrepreneur vaudois, à la tête de Rüeger SA, une entreprise familiale fondée en 1942 et spécialisée dans la mesure de température et de pression de haute précision est également membre du Comité directeur d'économiesuisse, dont il est le vice président.

Les rendements financiers et les cours de change sont un élément clé du succès de toute PME exportatrice. Ils sont aussi vitaux pour la prévoyance professionnelle où l'anticipation et la maîtrise de leurs fluctuations déterminent de manière significative le rendement des avoirs de vieillesse. Dans ce domaine, il est souvent question du 3^{ème} contributeur, aux côtés de l'employé et de l'employeur. La santé financière et la pérennité de ce pilier important de nos assurances sociales en dépendent, de même que d'une économie ouverte et compétitive, munie de conditions cadres claires et cohérentes.

Mutuelle Valaisanne de Prévoyance	Chiffres-clés
Taux de couverture estimé au 31.07.2015	120,0%
Assurés actifs au 31.12.2014	9'744
Entreprises affiliées au 31.12.2014	992
Fortune sous gestion au 31.07.2015	729,6 mios de francs
Performance du 01.01.au 31.07.2015	1,20%

Personne de contact pour les médias

Yves Seydoux, Responsable Communication Groupe Mutuel, Tél. 058 758 39 15, Mobile 079 693 25 64,
yseydoux@groupemutuel.ch
